

Communauté de Communes ARDENNES THIERACHE

Redevance Assainissement Non Collectif

Année 2025

REDEVANCE ANNUELLE	Tarif EURO HT	Tarif TTC (TVA 10%)
Redevance annuelle	18.00	19.80
Contrôle de bon fonctionnement tous les 10 ans	inclus	
Contrôle PROJET ANC dans le cadre d'une REHABILITATION (Hors vente)	inclus	
Contrôle REALISATION ANC pour REHABILITATION ou MAISON NEUVE	inclus	

REDEVANCE FORFAITAIRE A L'ACTE	Tarif EURO HT	Tarif TTC (TVA 10%)
Contrôle PROJET ANC inférieur à 11 EH, pour CONSTRUCTION NEUVE ou REHABILITATION suite à une vente	200.00	220.00
Contrôle PROJET ANC supérieur à 11 EH, pour CONSTRUCTION NEUVE ou REHABILITATION suite à une vente	450.00	495.00
Diagnostic ANC dans le cadre d'une vente	136.36	150.00
1er Diagnostic d'une installation ANC	180.00	198.00
Actualisation rapport diagnostic en cas de vente	45.00	49.50
Déplacement en cas d'absence non signalée	30.00	33.00

PÉNALITÉ : En cas de refus de contrôle, la redevance annuelle sera majorée de 400 %